



DEMANDE D'ALLOCATION POUR CONJOINT 2023

SERVICE LIQUIDATION PENSIONS

Tél : (+377) 93 15 41 42

retraite-allocations@caisses-sociales.mc

Matricule :

Monaco, le 06 octobre 2023

A retourner à la caisse dûment complétée et signée avant le 31 octobre 2023

(RÉCEPTION : rez-de-chaussée du Flor Offices, 10 Rue Princesse Florestine, de 8h30 à 12h puis de 14h à 17h)

ETAT CIVIL DU DEMANDEUR (titulaire d'une pension servie par la C.A.R.)		
Nom (En majuscules) :	Prénoms :	
Nom de naissance :	Date de naissance :	
marié(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> concubinage <input type="checkbox"/>	Depuis le :	
<small>(En cas de changement de situation de famille récent, joindre le justificatif correspondant)</small>		
Adresse :		
Téléphone :		
E-mail :		
CONJOINT(E) DU DEMANDEUR		
Nom (En majuscules) :	Prénoms :	
Nom de naissance :	Date de naissance :	
PERIODE DE VIE COMMUNE AU COURS DE L'EXERCICE (DU 1 ^{er} OCTOBRE 2022 AU 30 SEPTEMBRE 2023)		
Votre conjoint vit-il habituellement au foyer ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Si NON indiquez la période de vie commune :		
EXERCICE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE	Le demandeur	Le(la) conjoint(e)
Du 1 ^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, vous étiez :	retraité(e) <input type="checkbox"/>	retraité(e) <input type="checkbox"/>
	en activité ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>	en activité ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>
	sans activité ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>	sans activité ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>
⁽¹⁾ En qualité de (salarié, indépendant, gérant, chômeur, invalide...) : précisez		
<small>(Joindre les justificatifs liés à l'activité)</small>		
Pour quelle période ?		

DÉCLARATION DES RESSOURCES DONT LE RETRAITÉ ET SON CONJOINT ONT DISPOSÉ AU COURS DE L'EXERCICE DU 1^{er} OCTOBRE 2022 AU 30 SEPTEMBRE 2023

Indiquer obligatoirement pour chacune des ressources le montant total perçu entre le 1er octobre et le 30 septembre.

NATURE DES RESSOURCES		RETRAITÉ	CONJOINT
Retraites du régime général <i>(mettre un montant annuel en €)</i>	CAR (Monaco)		
	CARTI (Monaco)		
	Régime particulier (Monaco)		
	Détailler :		
	CARSAT - CNAV (France)		
	RSI		
	INPS (Italie)		
	CNRACL, MSA		
	Détailler :		
Retraites complémentaires <i>(mettre un montant annuel en €)</i>	ARRCO		
	AGIRC		
	PROBTP		
	HUMANIS		
	Autres (Ircantec, Taibout....)		
Détailler :			
Salaires			
Pensions alimentaires			
Indemnités journalières (maladie, accident du travail)			
Allocations chômage			
Pension d'invalidité			
Revenus industriels, commerciaux, profession libérale <i>(s'il s'agit d'une activité indépendante, fournir le dernier compte d'exploitation, bilan...)</i>			
Rentes (viagères, accident du travail)			
Revenus capitaux mobiliers			
Revenus fonciers			
		Total retraité	Total conjoint
		Total retraité + conjoint	

AIDES SOCIALES

Votre foyer a-t-il (ou avez-vous) bénéficié, en complément des revenus ci-dessus, de minimas sociaux ? oui non

Si oui, veuillez préciser le ou les types d'aides (RSA, ASS, ASPA...) :

IMPORTANT

Les dossiers transmis après le 31 octobre 2023 ne seront pas traités.

Voir les pièces nécessaires à l'étude de votre demande d'allocation sur la notice d'information ci-jointe (HORS PENSIONS DE RETRAITE CAR et CARTI) et les transmettre impérativement avec votre demande.

Le retraité et son conjoint certifient sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés. Toute déclaration inexacte est susceptible d'entraîner la suspension du paiement de la prestation.

Fait à

le

SIGNATURES

du demandeur

du conjoint